

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 9 mars 2015 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan d'implantation et intégration architecturale – 105, rue Sylvie
4. Participation à l'émission La Petite Séduction
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.
Sont présents :

Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district #3
Monsieur Normand Lacroix, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district #5
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est absent : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district #1

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice-générale et secrétaire-trésorière.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

15-03-2602

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 5

Vote contre :

15-03-2603

PIIA Construction neuve - 105, rue Sylvie

CONSIDÉRANT QUE la demande de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Madame Maryline Bellavance et Monsieur Yannick d'Auteuil, à l'égard d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 1 714 573;

CONSIDÉRANT QUE les revêtements extérieurs seront en vinyle et brique de couleur gris ou beige;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte dans l'ensemble les critères d'évaluation du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'autoriser l'émission du permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter la demande de PIIA de Maryline Bellavance et Yannick d'Auteuil à l'égard d'un

projet de construction de maison neuve sur la
propriété sise au 105, rue Sylve, lot 1 714 573;

Vote pour : 5

Vote contre :

15-03-2604

Participation à l'émission La Petite Séduction

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'accepter que la municipalité de Rougemont participe à l'émission La Petite Séduction pour le tournage qui aura lieu le 15-16 et 17 mai prochain. Il est de plus résolu d'autoriser un budget d'un maximum de 10 000\$ pour la réalisation du projet et de confier la gestion de ce projet à la directrice générale, Madame Kathia Joseph.

Vote pour : 5

Vote contre :

15-03-2605

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 5

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 10^e jour de mars 2015

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire